



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

2 novembre 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Messieurs Martin Simard et Luc Gagné :

- M. Martin Simard, président et M. Luc Gagné, vice-président de Hockey Matane inc. s'adressent au Conseil à propos de la nouvelle tarification au Colisée Béton provincial. Ils disent parler également au nom du Club de patinage artistique, Tourbillon de Matane et du Club de patinage de vitesse, les Rapidos de Matane.

M. Luc Gagné précise que leur organisme compte 250 membres. Que plus de 100 personnes travaillent bénévolement pour les organismes. Il précise que leurs activités apportent de retombées économiques importantes en hébergement, restauration, magasinage, etc.

Ils demandent au Conseil de revoir la politique de tarification car ils indiquent ne plus pouvoir poursuivre leur activité encore longtemps selon les conditions de celle-ci. Ils précisent également être disponibles pour rencontrer le Conseil ou ses représentants.

Réponse

- Le maire suppléant, Steve Girard affirme que le Conseil s'engage à étudier la demande de l'organisme. La population est venue au Conseil poser des questions légitimes qui demandent une réponse. Nous allons nous rassembler et nous allons réétudier votre demande à la suite des nouveaux arguments.

Monsieur Richard Labrie :

- M. Richard Labrie demande au Conseil pour quelle raison les travaux sont arrêtés sur la Promenade des Capitaines.

Réponse

- M. Steve Girard, maire suppléant, indique à M. Labrie que nous sommes en période de grandes marées et que cela a sûrement une incidence sur les travaux. De plus, il précise que l'entrepreneur a un échéancier à respecter et que les travaux devraient être terminés dans les délais.